

tions des 9 novembre 1899 et 15 mars 1900, c'est la *Navigazione generale* qui prit la place de la Compagnie anglaise. Mais elle ne recueillit pas, loin de là, toute la subvention. Une partie de 500.000 liras reçut des affectations qui n'intéressaient en rien Venise, et l'on a rarement mieux touché du doigt les préjugés de cette politique commerciale qui, en Italie, subordonne tous les intérêts adriatiques aux méditerranéens. Le système du transbordement obligatoire à Port-Saïd fût maintenu. Toute la différence est qu'on transborde aujourd'hui sur bateaux de la même *Navigazione generale*, en provenance de Gênes et à destination de Bombay. Dans la convention du 9 novembre, les seules satisfactions accordées au commerce vénitien furent qu'on lui réserverait un tiers du tonnage; que les prix de transport de Gênes et de Venise à Bombay seraient « parifiés »; et qu'enfin la marchandise en provenance ou à destination de Venise serait exempte, à Port-Saïd, de surtaxes de transbordement ou de frais de magasinage éventuel.

Cet arrangement souleva de telles protesta-